

Envoyé en préfecture le 03/06/2022

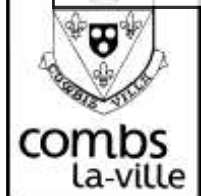
Reçu en préfecture le 03/06/2022

Affiché le 03/06/2022

ID : 077-217701226-20220530-DEL_30MAI22__2-DE

SLO

Commune de COMBS LA VILLE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 mai 2022

Délibération n° 02

Date de convocation
20.05.2022

Date d'affichage
24.05.2022

Nombre de Conseillers

en exercice : 35

présents : 26

votants : 34

Objet : Sollicitation du fonds de concours relatif à la rénovation-extension du Gymnase Salvador Allende

L'an deux mil vingt-deux, le trente mai, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Maire, Guy GEOFFROY.

Présents

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – Mme J. BREDAS – Mme M. GOTIN – M. C. DELPUECH – Mme LA. MOLLARD-CADIX – M. JM. GUILBOT – Mme LM. LODE-DEMAS – M. D. VIGNEULLE – Mme M. GEORGET – Mme F. SAVY – Mme M. LAFFORGUE – M. C. LUTTMANN – Mme C. KOZAK – M. B. ZAOUÏ – M. E. ALAMAMY – M. Y. LERAY – M. C. YOUMBI NGAMO – M. J. RANQUE – Mme H. KIRCALI – M. G. PRILLEUX – Mme L. MASSE – M. S. ROUILLIER – Mme A. ADJELI – M. D. ROUSSAUX – M. P. PELLOUX.

Absents représentés

M. P. SEDARD par Mme MM. SALLES – M. J. SAMINGO par Mme M. GOTIN – M. F. BOURDEAU par Mme LM. LODE-DEMAS – Mme C. LAFONT par Mme F. SAVY – M. G. ALAPETITE par M. G. GEOFFROY – M. C. GHIS par M. E. ALAMAMY – Mme AM. BOURDELEAU LE ROLLAND par Mme C. KOZAK – Mme C. VIVIANTE par Mme LA. MOLLARD-CADIX

Absente

Mme A. MEJIAS

Monsieur Jérémie RANQUE a été élu secrétaire de séance.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 5215-5 VI

VU la délibération n°1 du 14 juin 2021 portant approbation du programme et de l'enveloppe prévisionnelle de l'Aménagement du complexe sportif Salvador Allende,

VU la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud du 14 décembre 2021 portant création du fonds de concours relatif à la rénovation-extension du Gymnase Salvador Allende de Combs-la-Ville,

VU l'avis des commissions Administration Générale, finances et Ressources Humaines et, Animation, Epanouissement Culturel et Sportif,

CONSIDERANT que le gymnase Salvador Allende a le potentiel pour être un lieu d'accueil de délégations dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 et que le site a été retenu comme Centre de Préparation aux Jeux Olympiques 2024.

CONSIDERANT que la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud participe financièrement aux investissements et aux achats de matériels réalisés dans le cadre des Jeux Olympiques Paris 2024 via un fonds de concours.

CONSIDERANT qu'il convient dès lors de solliciter ce fonds de concours

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de solliciter le versement du fonds de concours relatif à la rénovation-extension du Gymnase Salvador Allende représentant 49% du coût de l'opération auquel on retire le montant des subventions qui seront perçues par la Commune soit un montant prévisionnel de 624 966 euros HT ;

Coût prévisionnel HT du projet (hors matériel)	Montant prévisionnel des subventions	Montant prévisionnel du fonds de concours sollicité	Fonds propres de la ville
2 261 047 €	985 605 €	624 966 €	650 475 €

DIT que la Commune sollicitera deux versements de ce fonds de concours auprès de la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud :

- Un versement en 2022 de 399 746 euros (sans présentation de factures);
- Un versement en 2023, sur présentation des factures et correspondant au solde.

PRECISE que ces montants sont prévisionnels et seront réévalués en fonction du coût réel de l'opération sans que la participation de GPS puisse excéder 1 million d'euros HT,

DIT que concernant le matériel, Grand Paris Sud versera, en 2023, à la Commune de Combs-la-Ville une participation de 50 000 euros HT que la Ville reversera au CACV Gymnastique, en charge de l'acquisition de ces équipements,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte ou document nécessaire à la mise en œuvre de ce fonds de concours.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme.

Combs-la-Ville, le 30 mai 2022

Le Maire
Guy GEOFFROY

Signé

Pour : 30

Contre : -

Abstentions : -

NPPV : 4 (Mme L. MASSE – M. G. PRILLEUX – Mme A. ADJELI – M. S. ROUILLIER)